

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUYEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Maison de l'Emploi de Bordeaux - Soutien de la Communauté Urbaine aux plans
d'action spécifiques de l'association - Plateforme à Initiatives et Chantiers
formation - Conventions - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de la Maison de l'Emploi

La Maison de l'emploi de Bordeaux a été créée pour animer et coordonner les acteurs de l'emploi sur le territoire de Bordeaux, et répond à une volonté de proximité et d'efficacité. Pour mettre en œuvre son plan d'actions, Emploi-Bordeaux tisse des partenariats avec les acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle. Elle accompagne les entreprises et les personnes pour trouver des réponses concrètes à leurs problématiques d'emploi.

Le plan d'actions général issu d'une convention pluriannuelle signée entre l'Etat et la Maison de l'emploi précise les actions autour de 4 axes :

- l'observation du territoire et stratégie territoriale : diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs du territoire sur la base d'une analyse du marché du travail et les potentialités du territoire en matière d'offres et de demandes d'emploi,
- L'anticipation des mutations économiques : Repérer les évolutions et les besoins en compétences et ainsi accompagner les entreprises dans leur politique de ressources humaines,
- la contribution au développement local et à la création d'entreprises : travailler autrement et faire en sorte que Bordeaux soit identifiée comme une ville créatrice de richesses économiques et d'emploi,
- La réduction des freins culturels ou sociaux d'accès à l'emploi : mettre en œuvre un développement local qui soit compatible avec une meilleure insertion sociale et professionnelle de tous les habitants dans la vie économique.

Pour mettre en œuvre son plan d'action, la MDE dispose de 29 collaborateurs répartis sur 4 lieux d'accueil du public : la Maison de l'Emploi Bordeaux, les Missions Emploi Bordeaux Nord et Saint Michel et la pépinière écocréative des Chartrons.

Le budget prévisionnel de la MDE pour 2013 s'élève à 2 321 312 € :

| BUDGET PREVISIONNEL 2013 | TOTAL |
|---|------------------|
| Charges de Personnel | 1 207 341 |
| 60 Achats non stockés | 42 303 |
| 611 Sous-traitance générale | 335 555 |
| 612 Redevances de crédit-bail | 6 587 |
| 613 Locations | 142 390 |
| 615 Entretien et réparations | 38 955 |
| 616 Primes d'assurances | 3 887 |
| 618 Divers | 112 483 |
| 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 56 272 |
| 623 Publicité, publications, relations publiques | 156 400 |
| 624 Transports de biens et transports collectifs du personnel | 100 |
| 625 Déplacements, missions et réceptions | 56 278 |
| 626 Frais postaux et de télécommunications | 39 628 |
| 627 Services bancaires et assimilés | 9 052 |
| 628 Divers | 2 310 |
| 633 Formation professionnelle continue | 7 242 |
| 635 Impôts et taxes | - |
| 64 autres charges de personnel | 33 797 |
| 67-68 Charges exceptionnelles et dotations | 70 731 |
| Charges d'exploitation | 1 113 971 |
| TOTAL CHARGES | 2 321 312 |
| Prestations | 22 800 |
| Aide aux postes | 18 331 |
| Etat MDE | 641 905 |
| Ville de Bordeaux | 448 000 |
| CCAS de Bordeaux | 65 000 |
| Conseil Général Gironde | 107 675 |
| Conseil Régional Aquitaine | 31 593 |
| Communauté Urbaine de Bordeaux | 125 000 |
| DOMOFRANCE | 5 000 |
| Caisse des Dépôts | 25 000 |
| UGBPA | 60 564 |
| ADEME | 20 000 |
| FSE 312 | 378 762 |
| FSE 213 | 300 668 |
| FSE 311 | 71 015 |
| TOTAL RESSOURCES | 2 321 312 |

Les principaux financements publics sont répartis comme suit :

- Europe FSE : 32,33 %
- Etat : 28,45 %
- Ville de Bordeaux : 19,3 %
- CUB : 5,38 %
- Autres Collectivités : 6%

La Cub est ainsi sollicitée à hauteur de 125 000 € par an par la MDE, subvention globale qui se décompose ainsi :

- 30 000 € pour l'élaboration d'une manifestation « Salon du recrutement en Alternance » - délibération n° 2013/0753 du 27 septembre 2013
- 30 000 € pour l'élaboration d'une manifestation « Rencontres Emploi Handicap » - délibération n° 2013/0753 du 27 septembre 2013
- 20 000 € dans le cadre du conventionnement général de la Cub avec les PLIE de l'agglomération pour la mise en œuvre et le suivi des clauses sociales – délibération n° 2013/0866 du 15 novembre 2013
- 30 000 € pour la mise en œuvre du plan d'action de la Plateforme à Initiatives (objet de la présente délibération) ;
- 15 000 € pour la mise en place de chantiers de formation et d'insertion (objet de la présente délibération).

Toutes ces actions sont issues du contrat de co développement 2012-2014 signé entre la ville de Bordeaux et la Cub.

Au vu du montant important de financement de la structure et du faible niveau d'information des services communautaires sur la mise en œuvre des actions et les résultats obtenus, il sera proposé en 2014, en accord avec la MDE, la mise en place d'une évaluation fine des résultats obtenus à travers les différentes actions co-financées.

Par ailleurs, cette évaluation pourra également intégrer une réflexion sur le positionnement de la MDE, dans un cadre de forte baisse annoncée de ses financements nationaux.

La Plateforme à Initiatives

La Plateforme de l'Initiative, dispositif géré par la Maison de l'Emploi de Bordeaux, a pour objectifs :

- le développement de la création d'entreprise à Bordeaux en rendant accessible l'offre de service « accompagnement à la création d'entreprise » des différents acteurs du réseau local d'accompagnement
- la détection, l'aide et l'accompagnement à l'émergence d'initiatives entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville
- le renforcement de l'accompagnement des porteurs de projets pour améliorer la pérennité des créations d'entreprises et le taux de survie de ces entreprises.

Les dispositifs d'appui à la création d'entreprise que la plateforme propose sont les suivants :

- Une 1^{ère} étape d'accompagnement via 3 ateliers spécifiques : « Citélab », qui aide à l'amorçage de projets dans les quartiers prioritaires avec 10 permanences réparties sur le

territoire de la commune de Bordeaux, « Balise » (base de données en ligne proposée par l'association Eveilleco) qui s'appuie sur des expériences entrepreneuriales grâce à des fiches techniques et des fiches initiatives, et « Photolangage » (procédé qui consiste à travailler son idée d'entreprise sur la base de photos pour permettre au porteur d'idée de déceler les domaines ou métiers dans lesquels il est le plus à même de concrétiser son projet).

- Une 2^{ème} étape d'accompagnement via 2 ateliers génériques : « Les matinées de la création » (rencontres entre les porteurs de projets et les acteurs locaux d'accompagnement à la création d'entreprise), et « La boîte à outils » (formation des porteurs de projets aux étapes de la construction d'un projet d'entreprise comme les études de marché, les business plan, les recherches de financement, etc.).

- Une 3^{ème} étape d'accompagnement, à travers un suivi post-crédation d'entreprise, et un appui personnalisé au porteur de projet durant les premières années d'activité de son entreprise, en permettant un parrainage de ces créateurs par des chefs d'entreprises confirmés, et une orientation vers les pépinières d'entreprises de Bordeaux (Sainte Croix, Chartrons, ...).

L'action de la Plateforme de l'Initiative étant programmée pour la première tranche (contrat de codéveloppement) sur une durée de 2 ans, la Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour intervenir sur le plan d'actions 2012-2013 de la structure. La seconde tranche de financement prévue au contrat avec la Ville sur la Plateforme sera financée en 2014.

Plan d'actions de la Plateforme en 2012 et 2013

Emergence de projets

Les 10 permanences dans les quartiers de la commune de Bordeaux, assurées par les agents du dispositif « Citélab » (2 chargés de mission à temps plein) ont permis en 2013 de conseiller environ 176 porteurs de projets issus des quartiers prioritaires, tous reçus sur validation de leur idée d'entreprise et leur sens de la construction de projet.

Les ateliers « Balise » et « Photolangage » ont accueilli 50 personnes au cours de 6 ateliers (février, avril, juin, septembre, octobre et décembre en 2013) afin de travailler l'idée et la créativité des porteurs d'idée, en s'appuyant sur les outils en ligne et matériels des deux ateliers pour faire avancer des idées d'entreprise.

Aide au montage de projet

L'atelier « Boîte à outils » du créateur d'entreprise a permis en 2013 d'accueillir 130 participants, sur la base de 5 ateliers thématiques avec 6 modules de formation animés par des chefs d'entreprise (février, avril, juin, octobre et novembre en 2013).

Validation du projet

L'organisation des « Matinées de la création » a permis en 2013 à une centaine de participants, à travers 8 sessions de rencontre, de se mettre en relation directement avec les acteurs locaux de l'accompagnement pour bénéficier de leur savoir-faire et leurs conseils.

Suivi post-cr ation

Le «P le Parrainage» met en relation l'offre et la demande de parrainage de gestionnaires et cr ateurs d'entreprises, et a permis en 2013   une centaine de cr ateurs d' tre accompagn s   la suite de leur immatriculation, de cr er un r seau entrepreneurial   travers un  change de bonnes pratiques.

Promotion de l'entrepreneuriat

Lors du dernier Salon « Faites de l'entreprise » organis  par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, un prix de l'entrepreneur de la Ville de Bordeaux a  t  d cern    plusieurs entreprises soutenues par la Plateforme de l'Initiative : SLT services (conciergerie d'entreprise), IINTenses (ing nierie de projets) et Atout Plan (dessinateur projeteur en plans  lectriques).

De plus, le « Village de la cr ation et communication pour la promotion de l'entrepreneuriat », qui s' t d roul  en mars 2013 au Grand Parc, a r uni 20 partenaires et accueilli 200 visiteurs autour d'une sensibilisation sur la cr ation d'entreprise, la mise en relation des porteurs d'id es et les accompagnants, et l'animation des r seaux locaux de la cr ation d'entreprise.

Perspectives de la Plateforme

La Plateforme souhaite d velopper les axes suivants :

- Inscription des outils de la Plateforme de l'Initiative dans la promotion des activit s entrepreneuriales au sein des Contrats Urbains de Coh sion Sociale (CUCS).
- Extension du territoire d'action de la Plateforme sur l'agglom ration en fonction de secteur identifi s (Bordeaux centre, rive droite, rive gauche, rive sud).
- Elargir les dispositifs propos s par la Plateforme   l'ensemble de la population bordelaise, dans les quartiers prioritaires toujours mais pas seulement.

Budget pr visionnel de l'action sp cifique de la Plateforme de l'Initiative au titre des ann es 2012 et 2013

La Communaut  urbaine de Bordeaux est sollicit e, au titre des actions inscrites aux contrats de co-d veloppement (fiche n 79), pour participer au plan d'actions 2012 et 2013 de la Plateforme de l'Initiative   hauteur de 51 400  , sur un budget pr visionnel de 173 970   r partis comme suit :

| CHARGES (en  ) | | PRODUITS (en  ) | |
|-------------------------------|----------------|---------------------|----------------|
| Achats | 5 020 | Subventions | |
| Prestations de service | 45 900 | | |
| Locations | 2 000 | | |
| Communication | 15 000 | | |
| D placements, missions | 6 600 | | |
| T l coms | 2 800 | | |
| Formations | 9 250 | | |
| Prix de l'entrepreneur | 18 000 | | |
| Charges de personnel | 69 400 | | |
| | | CUB | 51 400 * |
| | | Ville de Bordeaux | 71 660 |
| | | Caisse des D p ts | 42 310 |
| TOTAL (en  ) | 173 970 | TOTAL (en  ) | 165 370 |

* le budget prévisionnel est en déséquilibre du fait que la subvention CUB à verser en 2013 a été proratisée en déduisant le montant de dotation du prix de l'entrepreneur sur lequel la CUB n'a eu aucune information ou association (soit 8000 € en 2012 et 18 000 € en 2013) et en tenant compte du nombre de cofinanceur de la Plateforme (CUB, Ville de Bordeaux, Caisse des dépôts), cela entraîne une proratisation de 8 600 € pour les deux exercices.

Les chantiers de formation et d'insertion

Sur le territoire de Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Maison de l'Emploi de Bordeaux (Emploi-Bordeaux), à travers le PLIE dont elle assure le portage, ont développé depuis 2007 un partenariat permettant la réussite de la démarche clause d'insertion inscrite de manière volontariste dans les marchés publics de la CUB.

A ce titre, la CUB s'appuie sur l'ingénierie du PLIE de Bordeaux qui assure les missions de conseil et d'accompagnement des entreprises dans la réalisation de leur engagement d'insertion, la présélection de candidats en fonction des postes proposés ainsi que la mobilisation et la promotion des structures d'insertion par l'activité économique.

Dans le cadre des contrats de codéveloppement 2012-2014 entre la CUB et la Cille de Bordeaux, une action est prévue concernant l'accompagnement de la CUB par le PLIE de Bordeaux sur les clauses d'insertion (action qui est déjà mise en place), ainsi que concernant la mise en œuvre de chantiers de formation en amont des actions sur les clauses d'insertion, pour faciliter les logiques de « parcours » des personnes bénéficiaires des dispositifs du PLIE de Bordeaux.

A ce titre, le PLIE de Bordeaux souhaite lancer en 2013 deux actions de formation en lien avec l'insertion de populations en difficultés sur le territoire bordelais, à savoir :

- un chantier de préqualification des publics en insertion sur les chantiers contenant des clauses sur le territoire de Bordeaux, intitulé « Initiation aux travaux de base en maçonnerie gros œuvre et voiries réseaux divers ».
- un chantier de formation « CAP Petite Enfance » visant à une sécurisation des parcours d'insertion, via l'association intermédiaire Bordeaux Inter Challenge (BIC) dans le cadre de marchés d'insertion.

Une troisième action sera lancée en 2014 par le PLIE de Bordeaux concernant un Atelier Chantier d'insertion sur le bâtiment second œuvre, sur lequel la CUB sera sollicitée.

Détail des deux chantiers de formation/qualification lancés par le PLIE de Bordeaux en 2013 :

1- Chantier de préqualification « initiation aux travaux de base en maçonnerie et gros œuvre et VRD » pour les opérations liées au tramway

Pour l'année 2013, le PLIE de Bordeaux souhaite mettre en œuvre une action de pré-qualification en Maçonnerie, Gros œuvre et Voiries Réseaux Divers répondant à un besoin spécifique des entreprises du BTP et du public participant du PLIE de Bordeaux.

Le Conseil Général de Gironde a exprimé le souhait d'être partenaire de ce projet au titre des bénéficiaires du RSA.

Afin de permettre la réalisation de cette action, le PLIE porte le projet et a engagé une consultation auprès d'organismes de formation.

L'objectif est d'anticiper les futurs besoins en main d'œuvre des entreprises du BTP ayant une clause d'insertion principalement sur les opérations d'extension du Tramway pour la CUB et d'Aménagement d'espaces publics pour la Ville de Bordeaux.

Il s'agit de mobiliser en amont un public demandeur d'emploi ayant un projet professionnel en lien avec ce secteur d'activités et leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles en vue d'être positionné sur ces opportunités d'emploi.

Le contenu pédagogique est le suivant :

La durée de l'action est de 175 heures par stagiaire dont 70 heures en entreprise. Le contenu pédagogique et l'accompagnement durant la formation devront être adaptés à un public en difficulté d'insertion socio professionnelle. Le contenu pédagogique comporte obligatoirement trois modules :

- 1 - Participer à la mise en sécurité d'un chantier
- 2 - Module Maçonnerie
- 3- Module VRD

A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être en capacité de :

- Réaliser des gestes techniques de base dans le cadre de travaux de maçonnerie gros œuvre et voirie réseaux divers
- Connaître les caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre
- Réaliser en sécurité les travaux simples
- Appréhender les éléments nécessaires à l'évolution en milieu de production chantier

Le PLIE de Bordeaux organisera la mobilisation des entreprises du BTP en leur permettant de rencontrer les stagiaires lors de visites de chantiers et/ou d'informations collectives au sein du centre de formation.

Il s'agit également de donner la possibilité aux stagiaires de bénéficier d'entretien individuel de recrutement sur les opportunités d'emploi offertes par les entreprises.

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (GEIQ, ETTI) seront également mobilisées.

Enfin, le nombre de bénéficiaire attendus sur cette action de préqualification est estimé à 12 personnes.

2- Chantier de formation « CAP petite enfance des salariés de l'association intermédiaire Bordeaux Inter Challenge »

Le PLIE de Bordeaux a développé un partenariat avec l'Association Bordeaux Inter Challenge dans la mise en œuvre de parcours individualisés de formation destinés aux participants du PLIE mis en situation de travail dans le cadre de marchés d'insertion et de qualification professionnelle (article 30 du Code des Marchés Publics).

Ces actions revêtent un caractère innovant car elles ne sont normalement pas dans les missions de l'Association Intermédiaire mais émanent de leur volonté de garantir une qualité des parcours pour leurs salariés en leur proposant l'accès à une qualification validant les compétences acquises lors des mises en situation de travail. Elles répondent également aux objectifs cités précédemment relatifs à la clause d'insertion et au développement des structures de l'IAE.

A l'issue d'une période de mise à disposition régulière (environ 20 mois) dans le cadre d'un marché d'insertion et de qualification, l'accès à un emploi stable et pérenne nécessite l'obtention d'un diplôme.

En 2012, le PLIE a déjà accompagné BIC dans la mise en place et le financement d'un parcours qualifiant au titre professionnel d'Agent de Propreté et d'Hygiène pour 15 salariés. Tous ont obtenus ce diplôme avec un taux de sortie en emploi durable de 90% dans le secteur public et secteur marchand.

En 2013 le PLIE souhaite initier un nouveau projet en proposant la mise en place d'un parcours qualifiant au CAP Petite Enfance (niveau V de l'Education Nationale). Ce projet émane de l'analyse des besoins en formation des salariés en lien avec leur projet professionnel.

Le CAP petite enfance est un diplôme d'état permettant d'exercer dans des structures d'accueil de jeunes enfants de 0 à 6 ans (crèches, garderies, centres de loisirs) ou directement au domicile des parents.

Le secteur de la petite enfance propose de réelles perspectives d'emploi (crèches publiques, associatives et privées) en raison d'un besoin croissant de places de garde, du nombre des départs en retraite et de l'augmentation des natalités.

Toutefois, ce secteur éprouve des difficultés à trouver du personnel qualifié et l'offre de formation locale en nombre s'avère insuffisante au regard des besoins. De plus, l'offre de formation de droit commun est peu accessible au regard des critères de sélection à l'entrée et du niveau de formation requis (public adulte, exigence d'un niveau V).

Afin de permettre la réalisation de cette action, le PLIE porte le projet et a engagé une consultation auprès d'organismes de formation pour la réalisation de cette prestation de services. Le lycée Bel Orme a été retenu le 3 septembre 2013 par la Commission d'Appel d'Offres d'Emploi Bordeaux.

Par ailleurs le PLIE développe des actions partenariales à la mise en œuvre du CAP Petite Enfance avec l'Association Bel orme depuis 2010. A ce titre, 18 participants du PLIE ont été formés au CAP petite enfance : 100% de réussites aux examens et un taux de placement en emploi durable de 80% au sein de crèches et d'écoles maternelles. D'autres sont actuellement en formation (auxiliaire de puériculture, sage femmes...).

Cette action a débuté le 25 septembre 2013, et formera un groupe de 15 personnes, via 482 heures de formation au CAP Petite Enfance) jusqu'au 27 mai 2015.

Les publics bénéficiant de cette prestation sont des publics rencontrant des difficultés d'insertion socio professionnelle participants du PLIE de Bordeaux intervenant sur la clause d'insertion et mis en situation de travail par l'Association BIC

Budget prévisionnel des deux chantiers de formation/qualification en 2013

Chantier de préqualification « initiation aux travaux de base en maçonnerie et gros œuvre et VRD »

| DEPENSES | EN € (HT) | RESSOURCES | EN € (HT) |
|------------------------|------------------|----------------------------|------------------|
| Prestations de service | 20 400 | Subventions | |
| | | Conseil Général | 10 000 |
| | | CUB | 9 000 |
| | | Autres recettes MDE | 1 400 |
| TOTAL (en €) | 20 400 | TOTAL (en €) | 20 400 |

Chantier de formation « CAP petite enfance »

| DEPENSES | EN € (HT) | RESSOURCES | EN € (HT) |
|------------------------|------------------|----------------------------|------------------|
| Prestations de service | 8 101 | Subventions | |
| | | CUB | 6 000 |
| | | Autres recettes MDE | 2 101 |
| TOTAL (en €) | 8 101 | TOTAL (en €) | 8 101 |

* Etant précisé que la ville de Bordeaux intervient au financement sur une subvention globale en fonctionnement à la MDE. Si une part est donc affectée à ces actions, l'absence de communication d'une comptabilité analytique ne permet pas de préciser le niveau de financement de la ville.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Règlement d'intervention communautaire relatif aux structures associatives

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de la Maison de l'Emploi de Bordeaux d'un montant de 66 400 € au titre des actions spécifiques Plateforme de l'Initiative et Chantiers formation est recevable car elle contribue à l'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises sur le territoire

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 51 400 € au titre du plan d'actions 2012 et 2013 de la Plateforme de l'Initiative et de 15 000 € au titre de la mise en œuvre de 2 chantiers formation, au bénéfice de la Maison de l'Emploi de Bordeaux,

Article 2 : Le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux est autorisé à signer les conventions financières 2012-2013 ci-annexées, destinée notamment à déterminer les modalités de versement de la subvention communautaire,

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours chapitre 67 - article 6745 - fonction 901 - CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

| |
|--|
| <p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 13 JANVIER 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 13 JANVIER 2014</p> |
|--|

M. NICOLAS FLORIAN